



Vous fabriquez ou distribuez des produits en France et dans le monde, y compris aux USA ?

Vous exploitez un établissement recevant du public ?

Vous n'avez jamais eu de sinistre majeur à ce jour ?

Cela peut vous arriver demain.

Bâissez vous-même votre programme

Select XS et complétez vos garanties

de base comme vous le souhaitez

Exemple : l'entreprise X a entouré les options choisies :

GARANTIES	Limites des contrats en cours (= franchises du contrat Select XS)	Garanties de complément souhaitées ? Entourer la mention appropriée	Montants de garantie Select XS venant en complément
RC Exploitation tous dommages confondus⁽¹⁾ - dont dommages matériels et immatériels consécutifs - dont DINC ^(*)	7.500.000 € 1.500.000 € 300.000 €	OUI / <u>NON</u>	
Faute inexcusable⁽²⁾ - par victime - par sinistre - par année d'assurance	300.000 € 1.500.000 € 3.000.000 €	OUI / <u>NON</u>	
Pollution accidentelle⁽³⁾ (hors ICPE) ^(**)	300.000 €	<u>OUI</u> / NON	300.000 €
Recours des Voisins et des Tiers (inclus dans votre contrat incendie)	2.000.000 €	<u>OUI</u> / NON	3.000.000 €
RC Automobile (dommages matériels d'incendie ou d'explosion et immatériels consécutifs)	1.500.000 €	<u>OUI</u> / NON	1.500.000 €
RC Après Livraison⁽⁴⁾ tous dommages confondus - dont DINC ^(*) - dont USA/Canada (hors DINC)	3.000.000 € 500.000 € 1.500.000 €	<u>OUI</u> / NON	7.000.000 € 500.000 € 3.500.000 €
Frais de Retrait (hors USA/Canada) ⁽⁵⁾	150.000 €	OUI / <u>NON</u>	

NOUVEAU

NOUVEAU

(2) et (3) compris dans (1) / (5) compris dans (4)

*DINC : dommages immatériels résultant d'un dommage corporel ou matériel non garanti et dommages immatériels survenant en l'absence d'un dommage corporel ou matériel.

** ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

Remarques :

- > Le plafond de garantie du contrat **Select XS** correspond au montant le plus élevé parmi les garanties choisies et ne saurait excéder 50.000.000 € par année d'assurance.
- > **Select XS** intervient au-delà d'un montant minimum de 150.000 € pour les garanties Frais de retrait et de 750.000 € pour les USA/Canada.
- > Pollution : **Select XS** peut être étendu aux ICPE.
- > Option "drop down" : **Select XS** peut intervenir au premier euro (au-delà des franchises), en cas d'épuisement des garanties de base exprimées par année d'assurance.



SPECIAL PETITES PME-PMI

Votre chiffre d'affaires ne dépasse pas 50 M€.
 Vous fabriquez ou distribuez des produits en France
 et dans le monde ? Vous exploitez un établissement
 recevant du public ?
 Vous n'avez jamais eu de sinistre majeur à ce jour ?
 Cela peut vous arriver demain.

Bâissez vous-même votre programme

Flash XS et doublez

vos garanties de base pour un coût maîtrisé

Exemple : l'entreprise X a entouré les options choisies :

GARANTIES	Limites des contrats en cours (= franchises du contrat Flash XS)	Garanties de complément souhaitées ? Entourer la mention appropriée	Montants de garantie Flash XS venant en complément
Dommages corporels en cas d'incendie, explosion ou effondrement dans les locaux (RC Exploitation)	7.500.000 €	OUI / NON	7.500.000 €
Faute inexcusable - par victime - par sinistre - par année d'assurance	150.000 € 750.000 € 1.500.000 €	OUI / NON	150.000 € 750.000 € 1.500.000 €
Recours des Voisins et des Tiers (inclus dans votre contrat incendie)	1.000.000 €	OUI / NON	1.000.000 €
RC Automobile (dommages matériels d'incendie ou d'explosion et immatériels consécutifs)	750.000 €	OUI / NON	750.000 €
RC Après Livraison tous dommages confondus - dont DINC*		OUI / NON	

NOUVEAU

NOUVEAU

*DINC : dommages immatériels résultant d'un dommage corporel ou matériel non garanti et dommages immatériels survenant en l'absence d'un dommage corporel ou matériel.

Remarques :

- > Le plafond de garantie du contrat **Flash XS** correspond au montant le plus élevé parmi les garanties choisies et ne saurait excéder 7.500.000-€ par année d'assurance.
- > Les montants de garantie **Flash XS** seront identiques aux montants des garanties de base.
- > Les garanties **Flash XS** interviennent aux clauses et conditions du contrat ACE.
- > Options possibles :
 - les garanties **Flash XS** interviennent aux clauses et conditions des contrats de base ("following form").
 - RC après livraison aux USA/Canada.

Une souscription simple

Comment souscrire : Adressez-vous à votre courtier d'assurances qui vous aidera à remplir le questionnaire de souscription ci-joint.

Quand souscrire : A tout moment sans être lié par un problème d'échéance et/ou de préavis, sous réserve de l'application de la Loi sur la Sécurité Financière (Loi 2003-706 du 01/08/2003).

Votre correspondant "Excess RC"



ACE European Group Limited

Le Colisée
8, avenue de l'Arche
92 419 Courbevoie cedex
www.aceeurope.com

33 (0)1 55 91 45 45 Tél
33 (0)1 56 37 71 42 Fax



Le groupe ACE, la force d'un leader mondial de l'assurance des entreprises :

Le groupe des compagnies ACE est un acteur mondial majeur de l'industrie de l'assurance I.A.R.D., présent dans 50 pays. ACE limited, holding du groupe, est coté A+ (supérieur) par Standard & Poors, A par AM Best. ACE Europe, coté A+ et A par ces agences, est présent sur le marché français depuis plus de 130 ans et a bâti sa réputation sur sa qualité de service et son approche de spécialiste. ACE Europe a réalisé un chiffre d'affaires de 334,9 millions d'euros en France, en 2004.